



Plan du bâtiment 3.

méridionale est disposée transversalement (pièce 1 : 8,8 m x 4,8 m intra-muros). Un mur de refend maçonné (M6) la sépare de deux autres pièces rectangulaires disposées selon l'axe de l'édifice. Elles sont elles-mêmes séparées par une cloison maçonnée de 0,60 m d'épaisseur (M8). La pièce ouest (pièce 2) a une largeur de 5,5 m intra-muros. Sa voisine, nettement plus étroite (pièce 3 : 2,6 m intra-muros), est limitée par un second mur de refend maçonné (M9) qui définit sa longueur : 4,8 m intra-muros. Enfin une quatrième pièce, partiellement reconnue lors des fouilles anciennes, présente la même largeur que la pièce 2 (pièce 4 : 5,5 m intra-muros) et prolonge le bâtiment vers le nord (M2, M3, M4). Son sol est constitué d'une couche de mortier à la chaux.

Le bâtiment est ancré dans le sol par de solides fondations (largeur de 0,70 m) formées de moellons de grès ou de calcaire non équarris : disposés le plus souvent en deux assises, ils sont posés à sec dans une tranchée creusée dans le sol vierge.

Une semelle de mortier, épaisse d'environ 5 cm, sépare les fondations de la maçonnerie en élévation. Cette semelle présente un débord de quelques centimètres vers l'extérieur et marque sans doute ainsi le niveau du sol à l'époque du chantier de construction.

Seuls quelques tronçons de murs sont aujourd'hui conservés en élévation : 2 à 3 rangs de moellons de grès ou de calcaire, sommairement équarris, y sont liés par un mortier beige. C'est le cas d'une partie du mur ouest M1, d'un long tronçon du mur sud M5 et d'une partie

de la cloison intérieure M9. Curieusement, jusqu'à présent, seule la face externe des murs est entièrement recouverte d'une couche d'enduit épaisse de 3 à 5 cm dont la composition est semblable à celle du mortier des murs. Autre détail singulier : aux jonctions des murs, les maçonneries présentent le plus souvent des « coutures » caractéristiques d'une construction en plusieurs phases. Aucun autre bâtiment du « Thier d'Olne » n'a, jusqu'à présent, présenté une telle disposition.

À l'extérieur, l'édifice est entouré de plusieurs zones empierrées constituées de plaquettes de schiste compactées. Vers l'est, c'est un amas de blocs de grès qui longe le mur M7 sur une largeur d'environ 1 m. Enfin, une petite zone de combustion (diam. : 0,70 m) a été mise au jour le long du mur ouest M1.

Le matériel archéologique récolté comprend des fragments de céramique, des restes fauniques, plusieurs dizaines de petits clous (typologie identique, longueur 4 à 6 cm environ). À noter également deux fragments de verre dont un élément de vitrail taillé au grugeoir. D'une manière générale, le matériel archéologique paraît ici plus abondant que dans les autres bâtiments du complexe carolingien.

### Huy/Huy : archéologie et assainissement. Partenariat improbable rue Saint-Hilaire

Catherine PÉTERS  
et Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER

Du 20 juin 2011 au 23 janvier 2012, des fouilles ont été menées à Huy dans le cadre de la dépollution d'un site industriel en activité depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle et récemment désaffecté (parc. cad. : 2<sup>e</sup> Div., Sect. A, n° 1105%, coord. Lambert : 211217 est/134606 nord).

La fonderie Felon-Lange s'étendait sur 1,7 ha, surface exceptionnelle du point de vue archéologique dans un centre urbain ancien. Elle se déployait de part et d'autre de la rue Saint-Hilaire, sur la rive gauche de la Meuse, dans la partie la plus large de sa plaine alluviale, à l'intérieur d'un méandre prononcé.

Un contexte archéologique très prometteur a conditionné la décision difficile à prendre de fouiller un site pollué. Signe de l'évolution positive des conditions de travail, la pollution n'a pas été prise en compte lors de nos premiers travaux en 1993, lorsque le service de l'Archéologie (direction extérieure de Liège 1) a effectué une série de sondages dans un hall de la partie nord de l'usine. Ces sondages n'ont révélé que quelques traces peu significatives d'occupation de la fin du Moyen Âge (Tilkin-Péters, 1994). Par contre, des